



Décembre 2020

Fraternitas Sacerdotalis Sancti Pii X

n° 183

Bulletin mensuel des membres de la Tradition catholique



Confrérie Marie Reine des Cœurs

Le Moulin du Pin F - 53290 Beaumont-Pied-de-Bœuf

L'Immaculée Conception, synthèse de la Foi catholique

Le mot de l'aumônier

Dans ce que l'on a appelé « *son testament* », intitulé *Itinéraire spirituel à la suite de saint Thomas d'Aquin*, Mgr Lefebvre donne une large place à la Vierge Marie. Il termine, par exemple, sa préface par une petite prière à la Mère de Dieu dans laquelle il affirme que, **par le privilège extraordinaire de son Immaculée Conception, Elle enseigne toutes les vérités fondamentales de notre foi**¹.

Ce privilège de l'Immaculée Conception a été défini comme dogme de foi par le pape Pie IX, le 8 décembre 1854, en ces termes : « *La bienheureuse Vierge Marie a été, dans le premier instant de sa conception, par une grâce et une faveur singulières du Dieu tout-puissant, en vue des mérites de Jésus-Christ, Sauveur du genre humain, préservée intacte de toute souillure du péché originel* »².

Le concile Vatican I, dans son chapitre 3 de la *Constitution dogmatique sur la Foi catholique* enseigne que « *lorsque la raison, éclairée par la foi, cherche avec soin, piété et modération, elle arrive, par le don de Dieu, à une certaine intelligence très fructueuse des mystères, soit grâce à l'analogie avec les choses qu'elle connaît naturellement, soit grâce aux liens qui relient les mystères entre eux et avec la fin dernière de l'homme* »³. C'est donc à juste titre que Mgr Lefebvre affirme qu'il y a une connexion entre le mystère de l'Immaculée Conception et les autres mystères de la Foi catholique. Mais l'évêque ne dit pas qu'il y a une connexion de l'Immaculée Conception avec quelques mystères, mais avec toutes les vérités fondamentales de notre foi.

Il faut méditer ce principe pour l'approfondir. Ceci n'est pas une démonstration de la déduction des mystères entre eux, mais **une mise en relief de la connexion des mystères entre eux**, dès lors qu'ils nous sont connus par le Magistère de l'Église.

¹ « Ô Vierge immaculée, qui, par le privilège extraordinaire de votre Immaculée Conception, nous enseignez toutes les vérités fondamentales de notre foi et avez mérité d'être la Mère du Prêtre éternel, formez en nous le prêtre de Jésus-Christ et rendez-nous moins indignes de participer à ce sacerdoce divin » (*Itinéraire spirituel*, Écône, 1989, p. 4).

² G. Dumeige, *La foi catholique* [FC], n° 397. Il faut noter que le pape Pie IX a choisi le terme Sauveur (et non pas Rédempteur), par délicatesse envers les Franciscains qui sont de grands défenseurs de l'Immaculée Conception, mais qui tiennent que le Fils de Dieu se serait incarné même si le péché originel n'avait pas eu lieu. C'est la question de la « dette du péché ».

³ FC 98.

Affirmer l'Immaculée Conception, comme « *faveur singulière* » de la Vierge Marie, c'est affirmer que les autres hommes sont conçus avec le péché originel. Parler de ce péché, c'est parler de la création des anges, de la révolte de certains d'entre eux et de la tentation au jardin de l'Éden. C'est parler de la justice originelle, de la première faute et de ses conséquences : la perte de cette justice originelle, donc la perte de la grâce et sa nécessité pour le salut personnel. C'est aussi poser l'existence des sacrements qui sont les canaux de la grâce. C'est affirmer la nécessité du Baptême et du sacrement de Pénitence.

Ce privilège est « *singulier* » : il est propre et personnel à Marie. Il faut le justifier : c'est un privilège que le Créateur a accordé à Celle qui devait être la Mère du Verbe incarné. Il fallait qu'Elle soit une digne Mère de Dieu, exempte de péché originel, de péché actuel, mortel ou véniel, de toute imperfection.

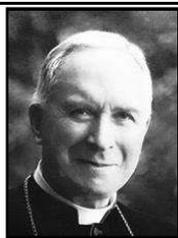
Parler du péché originel, c'est affirmer la nécessité d'un Sauveur et de la Rédemption des pauvres pécheurs. C'est envisager l'Incarnation du Fils de Dieu, c'est poser la nécessité d'une Mère absolument sainte, digne de cette mission. C'est affirmer, qu'avec Jésus, Elle est au centre de l'Histoire du genre humain et que son *Fiat* a donné une modalité mariale dans tout l'ordre providentiel du salut.

L'Immaculée Conception, c'est la nouvelle Ève au côté du nouvel Adam. C'est affirmer qu'Elle sera la « *Mère des vivants* », non pas au sens physique, mais au spirituel. C'est affirmer que Marie est Corédemptrice et Médiatrice de toutes grâces. C'est affirmer que, comme Elle a été présente à l'offrande de son Fils au Calvaire, Elle est présente auprès du prêtre dans la célébration du saint Sacrifice de la Messe.

Ces quelques considérations ne sont pas exhaustives. Chacun peut prolonger sa méditation à partir du privilège de l'Immaculée Conception et continuer son « *voyage spirituel* » pour arriver à une « *intelligence très fructueuse des mystères* », en général, et du Mystère de Marie, en particulier.

Oui, la Vierge Immaculée est vraiment gardienne de la foi, et de toute la foi catholique. ✠

Abbé Guy Castelain+



Mgr Lefebvre et la Vierge Marie

Mgr Lefebvre commence son *Itinéraire spirituel* avec une sorte de dédicace intitulée « *Sous le patronage de Marie* ». Voici ce beau texte :

« *Désireux de mettre l'aspirant à la sainteté, et spécialement à la sainteté sacerdotale, dans les meilleures conditions pour y parvenir avant même d'en considérer les éléments et les étapes essentiels, et ce, par la volonté divine, il me paraît indispensable d'évoquer l'action particulière de la Vierge Marie dans cette acquisition* ». Si le Verbe Incarné, qui n'avait nullement besoin d'une mère pour venir parmi nous accomplir sa tâche de Rédempteur, a voulu que sa Personne divine reçoive son corps et son âme dans le sein de Marie et que pendant trente années sur trente-trois, Il demeure soumis à sa Mère et soit en quelque sorte formé par Marie, **comment pourrions-nous imaginer que nous, pauvres créatures pécheresses, nous n'ayons pas besoin de l'aide efficace de Marie pour former en nous le chrétien et le prêtre ?** Nous aurons, je l'espère, l'occasion de parler plus complètement de cette influence nécessaire de Marie pour la sanctification de nos âmes, mais **il me semblait nécessaire d'évoquer cette condition sine qua non de notre sanctification, afin que cette étude soit tout entière mise sous sa protection et son secours** » (1989, Écône, p. 11).

Mgr Lefebvre rejoint en cela Montfort : « *Âme, image vivante de Dieu et rachetée du Sang précieux de Jésus-Christ, la volonté de Dieu sur vous est que vous deveniez sainte comme Lui dans cette vie, et glorieuse comme Lui dans l'autre. L'acquisition de la sainteté de Dieu est votre vocation assurée ; et c'est là que toutes vos pensées, paroles et actions, vos souffrances et tous les mouvements de votre vie doivent tendre... Ô ouvrage admirable ! Mais ouvrage difficile en lui-même et impossible à la seule nature ; il n'y a que Dieu qui, par une grâce, et une grâce abondante et extraordinaire, puisse en venir à bout... Âme, comment feras-tu ? Quels moyens choisiras-tu pour monter où Dieu t'appelle ? Les moyens de salut et de sainteté sont connus de tous. [...] Pour pratiquer tous ces moyens de salut et de sainteté, la grâce et le secours de Dieu est absolument nécessaire... Tout se réduit donc à trouver un moyen facile pour obtenir de Dieu la grâce nécessaire pour devenir saint ; et c'est ce que je veux [vous] apprendre. Et, je dis que **pour trouver la grâce de Dieu, il faut trouver Marie*** » (Le Secret de Marie, n^{os} 3 à 6).



Petite synthèse mariale de Mgr Lefebvre

Saint Thomas évoque les grands privilèges de la Vierge Marie à l'occasion de la mission du Verbe en ce monde par son Incarnation. La place de Marie est telle dans la réalisation de l'œuvre du salut de l'humanité par le Verbe incarné, qu'elle mérite d'être évoquée d'une manière toute particulière.

Si Marie par son *Fiat* est devenue miraculeusement la Mère de Dieu, la Mère du Sauveur, Elle devenait par le fait même la Mère de son Corps mystique, c'est-à-dire de tous ceux qui vivront de la vie de Jésus ici-bas et dans l'éternité, la Reine des Anges et l'ennemie définitive des démons. Nous sommes devenus ses fils par le Baptême et nous nous nourrissons de sa chair et de son sang dans l'Eucharistie. Elle est vraiment notre Mère spirituelle. Cette maternité divine Lui a procuré des privilèges uniques et d'abord son Immaculée Conception avec la plénitude de grâce dès l'instant de sa conception. Elle est la seule créature humaine exempte des suites du péché originel. Autre privilège inouï : Elle est Mère de Jésus et demeure vierge, avant, pendant et après son enfantement. Rien n'est impossible à Dieu, comme Lui a dit l'Ange Gabriel. L'Enfant Jésus est sorti du sein de la Vierge *januis clausis* (les portes étant closes) sans détruire son hymen ; Elle n'a pas souffert les douleurs de la maternité. Que d'erreurs à ce sujet dans les catéchismes modernes ! Elle fut donc exempte de toute peccadille et de toute maladie qui sont des conséquences du péché originel.

Enfin, son corps n'étant pas susceptible de corruption, a été ressuscité et est monté au Ciel, c'est le privilège de son Assomption. Elle est désormais la Reine du Ciel et de la terre.

Elle est aussi, grâce à sa Maternité divine, la Médiatrice de toutes les grâces qui nous sont données. Sa Maternité spirituelle est universelle. Si Jésus est la Tête du Corps mystique, Marie en est le cou, comme disent les Pères de l'Église. Marie étant la Mère du Prêtre éternel, exerce une maternité particulière auprès de tous ceux qui participent au sacerdoce de Jésus. Daigne, la Vierge Marie, former en nous des prêtres à l'image de son divin Fils ! **Que la dévotion à Marie soit à l'honneur dans tous les lieux de la Fraternité et dans tous les cœurs de tous ses membres !** Marie nous gardera dans la Foi catholique. Elle n'est ni libérale, ni moderniste, ni œcuméniste. Elle est allergique à toutes les erreurs et à plus forte raison aux hérésies et à l'apostasie.

(*Itinéraire spirituel*, Écône, 1989, pp. 73-74).

Le *Traité* de la vraie dévotion



commenté

par le Père Plessis, *s.m.m.*

Rappel du plan (avec les numéros du *Traité*)

Introduction (1-13)

Partie I. De la vraie dévotion en général (14-119)

Partie II. De la parfaite dévotion (120-273)

Chap. IV. Les pratiques de la parfaite dévotion (226-273)

§ I – Exercices préparatoires et consécration (227-233)

Laissons de côté les deux petites questions soulevées par le début du paragraphe : 1) l'érection, souhaitée par Montfort et réalisée maintenant, de l'association des esclaves de Marie en confrérie régulière, et 2) la détermination exacte de ce qu'il appelle « *la première partie de cette préparation au règne de Jésus-Christ* (les 12 premiers jours). Prenons simplement ce qui concerne directement cette première et plus nécessaire pratique de la parfaite dévotion.

Un acte d'une plus grande importance, un acte qui engage toute la vie et même l'éternité, ne s'accomplit pas à la légère. L'Église impose un noviciat d'un an à qui veut prononcer les vœux de religion. De même Montfort prescrit une préparation d'un mois à qui veut prononcer sa consécration mariale montfortaine du saint Esclavage.

I. Mois préparatoire (227-230)

Le plan tracé pour ce mois nous donne le véritable code des exercices spirituels montfortains et rend Montfort l'émule de saint Ignace de Loyola.

Le mois est pris dans un sens spécial, à cause du nombre de jours concédés à chaque semaine : $12 + 6 + 6 + 6 = 30$. Peut-être peut-on prendre aussi trois semaines de 7 jours (cf. VD 228), ce qui amène le total à 33. Mais par ailleurs le chiffre de 12, accordé à la première période, semble plutôt un minimum : « *Après avoir employé au moins 12 jours* ».

De ce mois, la division générale est ainsi conçue : 12 jours pour se vider de l'esprit du monde ; puis trois semaines consécutives, l'une pour se connaître soi-même, l'autre pour « *connaître la très sainte Vierge Marie* », et la dernière pour « *connaître Notre-Seigneur* ».

À suivre...

Foi et Modestie : une question de cohérence !



Dans la *Somme théologique*, au traité de la foi, saint Thomas d'Aquin étudie la question de l'acte extérieur de la foi (IIa IIae, q. 3). À ce sujet, il se pose cette question : *La confession de la foi est-elle un acte de la foi ?*

Le commentateur, le R.P. Bernard, o.p., a inséré ici une note (un commentaire) que voici : « *Confesser sa foi, c'est l'affirmer extérieurement. Cela se fait principalement par paroles, la parole étant l'expression même et en quelque sorte le produit de la pensée. Mais cela peut se faire aussi par gestes : prendre certaines attitudes, revêtir certains habits, porter quelques insignes, c'est aussi confesser sa foi* » (*Revue de jeunes*, note 70, p. 278).

Croire au dogme de l'Immaculée Conception, c'est croire au péché originel, c'est croire aux blessures laissées par ce péché dans l'âme, même après le Baptême, croire que l'homme est sujet à la concupiscence. Finalement, c'est croire que le vêtement est nécessaire, non seulement pour se protéger des intempéries ou pour une question pratique, mais, aussi et surtout, en raison de la blessure de concupiscence, afin ne pas scandaliser le prochain, et même de l'édifier.

Quelle est donc la foi d'une jeune fille ou d'une femme qui éprouve continuellement le besoin de porter une jupe qui remonte au-dessus du genou, de porter des vêtements moulants ou transparents, d'avoir le chemisier perpétuellement déboutonné, de porter un décolleté manifeste, d'être habillée à la garçonne (avec un vêtement de type masculin), d'être maquillée comme une fille de mauvaise vie, ou qui refuse de se couvrir la tête à l'église ? Tout cela ne convient pas à une catholique digne de ce nom, a fortiori, à une « *esclave de Jésus et Marie* ».

Au mois de janvier 1920, le R.P. Lhoumeau fit une tournée de prédication en Belgique. « *À Bruxelles, il y eut d'abord une réunion pour les personnes du monde, dames et messieurs, membres de la Confrérie [Marie Reine des Cœurs]. Pas une place inoccupée, et cet empressement à venir entendre parler de la parfaite dévotion à Marie, témoignait de la vitalité de la confrérie, où l'on ne se contente pas d'une inscription, mais où les associés préludent à leur consécration par une préparation sérieuse, selon les indications du bienheureux de Montfort, et ne reculent pas devant les conséquences pratiques. Qu'il suffise de citer ce fait particulièrement remarquable en ce temps. On n'admet pas aux réu-*

nions les dames qui n'ont pas une robe montante et fermée ; à plus forte raison elles ne s'inscrivent pas dans la confrérie, sans prendre l'engagement de se vêtir toujours très modestement. Marie n'a pas à répudier ces enfants qui brisent ainsi avec le monde et la race de Satan » (Le T.R.P. Antonin Lhoumeau, par le P. Fradet, p. 122).

La question vestimentaire n'est pas une question « secondaire », mais une question de foi et de profession de foi. C'est une conséquence pratique de la profession de foi et de sa profession publique. **Le saint Esclavage est un appel à la cohérence** : esclave de Jésus et Marie ou esclave du monde et du diable : il faut choisir ! **L'aumônier de la Confrérie Marie Reine des Cœurs demande, sans concession, à ses membres féminins d'être des exemples de modestie chrétienne.**

On relira et méditera utilement le bulletin n° 168 de juillet-août 2019.

Les 150 motifs qui nous obligent à dire le saint Rosaire

Ce Rosaire est tiré du *Livre des Sermons*.
Il résume *Le Secret admirable*
du très saint Rosaire pour se convertir et se sauver.



Deuxième mystère douloureux La Flagellation

Nous Vous offrons, Seigneur Jésus, cette deuxième dizaine en l'honneur de votre sanglante Flagellation, et nous Vous demandons, par ce mystère et par l'intercession de votre sainte Mère, la grâce d'une parfaite mortification des sens. Ainsi soit-il.

Notre Père. Le Rosaire est l'arbre de vie qui porte toute l'année des fruits merveilleux. [Aux 10 Ave :]

1. Le Rosaire éclaire les pécheurs aveugles et endurcis.

2. Il ramène à l'Église les hérétiques obstinés.

3. Il délivre les captifs.

4. Il guérit les incurables.

5. Il enrichit les pauvres.

6. Il soutient les faibles.

7. Il console les affligés et agonisants.

8. Il réforme les religions (Ordres) relâchées.

9. Il arrête les fléaux de la colère de Dieu.

10. Il perfectionne les justes.

Gloire au Père...

Grâces du mystère de la Flagellation, descendez dans nos âmes et rendez-les vraiment mortifiées. Ainsi soit-il.

Lettre du Supérieur général pour le Jubilé



Le Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, M. l'abbé Pagliarani, a publié, le 1^{er} novembre 2020, une lettre à l'occasion de jubilé de la fondation cette même fraternité (1^{er} novembre 1970).

Cette lettre comporte huit paragraphes dont voici les titres : 1. La Fraternité doit-elle être militante ? 2. Qu'est-ce que la vie spirituelle ? 3. Les moyens nécessaires à cette vie spirituelle. 4. L'homme moderne abandonné à lui-même et sans repères. 5. Le cœur de la crise dans l'Église : l'ouverture au monde et à son esprit. 6. Le glaive de l'Évangile émoussé. 7. La Fraternité est-elle totalement immunisée ? 8. Comment préparer la victoire ultime ? (Texte intégral sur le site *La Porte Latine*).

Dans la présentation du texte, M. le Secrétaire général, M. l'abbé Foucault Leroux, invite les prêtres à la commenter longuement et abondamment. Montfort le fera à merveille : « *Il n'y a que Dieu qui, par une grâce, et une grâce abondante et extraordinaire, puisse en venir à bout [de l'œuvre de la sanctification]. Tout se réduit donc à trouver un moyen facile pour obtenir de Dieu la grâce nécessaire pour devenir saint ; et c'est ce que je veux [vous] apprendre. Et, je dis que pour trouver la grâce de Dieu, il faut trouver Marie* » (Le Secret de Marie, n^{os} 3 à 6).

Retraites Mariales Montfortaines



- du 7 au 12 décembre 2020 (au *Moulin*)
- du 18 au 23 janvier 2021 (au *Moulin*)
- du 7 au 12 juin 2021 (au *Moulin*)
- du 5 au 10 juillet 2021 (au *Trévoux*)
- du 2 au 7 août 2021 (à Enney, en Suisse)

Renseignements et inscriptions :

Pour les retraites au *Moulin* : ☎ 02.43.98.74.63.

Pour la retraite au *Trévoux* : ☎ 06.38.79.52.73.

Pour la retraite en Suisse : ☎ 0041.26.921.11.38.



❖ **2 833 membres** au 30 novembre 2020.

❖ Le samedi **5 décembre 2020**, la Messe sera célébrée pour les membres de la CMRC.

❖ **Les reçus fiscaux pour les dons** sont à demander au moment du don (ordre : C.M.R.C. – F.S.S.P.X).

❖ **La Confrérie sur Internet** : site *La Porte Latine*.

❖ **IPNS. Responsable de publication** :
Abbé Guy Castelain, F.S.S.P.X. ☎ 06.38.79.52.73.